

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1376

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 18

À la seconde phrase de l'alinéa 29, supprimer le mot :

« uniques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.